

beaucoup plus élevée selon d'autres, ce qui semble indiquer l'existence de plusieurs bromures différents qui auraient été confondus.

VII. ACIDES OXYGÉNÉS DU CYANOGENE ET DES SELS QUI EN DÉRIVENT. Il existe trois acides oxygénés du cyanogène : l'acide cyanique

1° Acide cyanique. CyH (anc. not. CyO, HO). Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare d'un atome d'oxygène et se transforme en cyanate.

2° Acide cyanurique. Cy3H3 (anc. not. Cy3O, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare d'un atome d'oxygène et se transforme en cyanate.

3° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

4° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

5° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

6° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

7° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

8° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

9° Acide cyanurique. Cy3H3O3 (anc. not. Cy3O3, HO)3. Lorsqu'on fait chauffer du cyanure de potassium sur un plat de tôle avec du bioxyde de manganèse, le cyanure s'empare de trois molécules d'oxygène et se transforme en cyanate.

Deuxième procédé. C'est celui de M. Cloez. Il consiste à traiter les alcools iodés par le chlorure de cyanogène.

Propriétés. Les propriétés des éthers cyaniques de Cloez diffèrent de celles des éthers cyaniques de M. Wurtz. On ne connaît jusqu'à ce jour qu'un seul composé de l'ordre des cyanates alcooliques, le composé éthylique, auquel M. Cloez a donné le nom de cyanéthol. Ce composé, traité par les alcalis, se saponifie à la manière des éthers en général, c'est-à-dire se transforme en alcool et en cyanate alcalin.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée résultant du remplacement dans l'ammoniaque d'un atome d'hydrogène par le radical alcoolique contenu dans le cyanate employé.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Tous les cyanurates sont cristallisables, même ceux qui sont insolubles et que l'on obtient par double décomposition. Les cyanurates alcalins sont solubles dans l'eau, tous les autres y sont insolubles et se précipitent sous forme d'une poudre cristalline, lorsqu'on décompose un cyanurate alcalin par un sel métallique soluble.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

avec le même sel en suspension dans l'eau, on obtient l'acide sulfocyanique aqueux.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Préparation. On prépare les éthers cyaniques comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire en distillant un sulfoniate alcalin ou un composé analogue avec du cyanure de potassium au lieu d'azote. Les éthers cyaniques se comportent comme les éthers cyaniques, c'est-à-dire donnent de l'anhydride carbonique et une ammoniacque composée.

Le sulfocyanate de phényl, traité par la triéthylphosphine, a fourni à M. Hoffmann une urée particulière qui renferme du soufre au lieu d'oxygène, et où la moitié de l'azote est remplacé par du phosphore. Cette urée a pour formule

IX. ACIDE SÉLÉNOCYANIQUE. Cy3S3 (anc. not. CySe, HSe). Ce corps s'obtient en décomposant le sélénocyanate de plomb par l'acide sulfurique en présence de l'eau. C'est un liquide fort acide qui est en même temps fort véneux. Il dissout le sesquioxyde de fer en donnant un sel rouge de sang; mais ce dernier sel ne se forme pas directement lorsqu'on mêle un persel de fer avec un sélénocyanate.

Sélénocyanates métalliques. Ils s'obtiennent tous, soit en saturant les carbonates métalliques par l'acide sélénocyanique, soit en précipitant le sélénocyanate potassique par des sels métalliques. Quant au sel de potassium, on l'obtient en calcinant un mélange de 1 partie de sélénium et de 3 parties de ferrocyanure potassique desséché. Le résidu est repris par l'alcool absolu; on filtre, on reprend le liquide filtré à l'action d'un courant de gaz carbonique pour séparer le cyanure et le cyanate potassiques, dont le métal se précipite à l'état de carbonate. On le filtre de nouveau, et, après avoir évaporé à siccaté, on reprend l'eau et on fait évaporer dans le vide sur l'acide sulfurique.

Outre le sélénocyanate de potassium, on a étudié les sélénocyanates d'ammonium, de sodium, de baryum, de strontium, de calcium, de magnésium, de zinc, de fer, de cobalt, de cuivre, de fer, de plomb, d'argent et de mercure.

On a étudié les sulfocyanates d'ammonium, de potassium, de sodium, de calcium, de baryum, de strontium, de magnésium, d'aluminium, de zinc, de cadmium, de nickel, de cobalt, de cuprosium et de cupricum, de ferrosium, de ferrius, de manganèse, d'uranium, de bismuth, de plomb, d'argent, de mercurosium, de mercurium, de platine et d'or. Les sels qui méritent une mention spéciale sont ceux de potassium et de mercure.

a. Sulfocyanate de potassium. C'est le sulfocyanate qui sert à préparer presque tous les autres. Il forme de longs prismes qui rappellent le salpêtre et ne renferment pas d'eau de cristallisation. Il est très-déliquescant, fusible et très-soluble dans l'alcool bouillant. Sa saveur rappelle celle du raifort. Il est très-vénéneux. M. Claude Bernard a démontré que son action se porte sur les fibres musculaires dont il paralyse la contractilité. Pour préparer le sulfocyanate de potassium, on chauffe au rouge obscur, dans un creuset couvert, un mélange de 2 parties de ferrocyanure de potassium desséché et de 1 partie de soufre en poudre. On arrête l'opération jusqu'à ce que la masse fondue laisse dégager des bulles qui brûlent avec une flamme rouge. On dissout alors dans l'eau le contenu du creuset. On ajoute du carbonate de potasse à la liqueur pour précipiter le fer qui elle renferme; puis, après l'avoir filtrée, on l'évapore à siccaté, et l'on reprend le résidu par l'alcool, qui ne dissout que le sulfocyanure potassique. Lorsqu'on le chauffe fortement à l'air, le sulfocyanate de potassium se décompose en donnant du sulfate de potasse.

b. Sulfocyanate de mercure. On en connaît deux, le sel mercurique et le sel mercureux; on les obtient l'un et l'autre par double décomposition. Ce sont des poudres blanches qui, après avoir été desséchées, se boursoufflent beaucoup quand on les chauffe et laissent une matière noire qui donne du mellon (dicyanamide) lorsqu'on la chauffe. C'est sur cette propriété qu'ont été fondés les serpents de Pharaon. Ces serpents ne sont, en effet, rien autre que des petits cubes de sulfocyanate mercurique auxquels on met le feu, et qui font sauter alors énormément en donnant une matière noire intérieurement, jaune à l'extérieur, qui prend la forme d'un long serpent plus ou moins enroulé.

c. Éthers sulfocyaniques. On n'en a étudié que trois jusqu'à ce jour : le sulfocyanate de méthyle

Cy3S3 (anc. not. CyS, CH3S), le sulfocyanate d'éthyle Cy2S2 (anc. not. CyS, C2H5S), et le sulfocyanate d'amyle, Cy5S5 (anc. not. CyS, C5H11S).

On connaît, en outre, le sulfocyanate de phényl Cy6S6 (anc. not. CyS, C6H5S). Les trois premiers s'obtiennent par la distillation d'un méthyle, d'un éthyle ou d'un amyle sulfite avec du sulfocyanure de potassium. Tous trois sont liquides et volatils.

d'amméline, le second a été nommé amméline.

NOTATION ATOMIQUE. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + H2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique. (CAZ)3 { OH - AZH2 } = (CAZ)3 { OH - AZH2 } Amméline.

CAZ { AZH2 - 2 AZH2 + 2 H O } Melanine. Amidogène. Oxhydrique. (CAZ)3 { OH - AZH2 } = (CAZ)3 { OH - AZH2 } Amméline.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique. (CAZ)3 { OH - AZH2 } = (CAZ)3 { OH - AZH2 } Amméline.

CAZ { AZH2 - 2 AZH2 + 2 H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique. (CAZ)3 { OH - AZH2 } = (CAZ)3 { OH - AZH2 } Amméline.

CAZ { AZH2 - 3 AZH2 + 3 H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique. (CAZ)3 { OH - AZH2 } = (CAZ)3 { OH - AZH2 } Amméline.

(anc. not. (C2AZ)3 { SH - SH } = C6H12Az8S2) Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (3HCy2Az) + 4HO = AzH3 Hydroxylamine. Eau. Ammoniacque.

(2AZ, Cy2H, 2CyHO) Acide cyanurique.

NOTATION ATOMIQUE. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + Cl } = (CAZ)3 { Cl - AZH2 } Melanine. Amido-Cl. Chlore. Chlorocyanamide.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + Cl } = (CAZ)3 { Cl - AZH2 } Melanine. Amido-Cl. Chlore. Chlorocyanamide.

3° Dicyanamide. On ne connaît pas jusqu'à ce jour le dicyanamide, mais on connaît un composé qui représente la dicyanamide trois fois condensée : c'est l'hydromellon

CAZ { AZH2 - AZH2 + H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

CAZ { AZH2 - 3 AZH2 + 3 OH } Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

CAZ { AZH2 - 2 AZH2 + 2 H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

CAZ { AZH2 - 3 AZH2 + 3 H O2 } Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

(anc. not. (C2AZ)3 { SH - SH } = C6H12Az8S2) Melanine. Amidogène. Oxhydrique.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (3HCy2Az) + 4HO = AzH3 Hydroxylamine. Eau. Ammoniacque.

(2AZ, Cy2H, 2CyHO) Acide cyanurique.

NOTATION ATOMIQUE. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + Cl } = (CAZ)3 { Cl - AZH2 } Melanine. Amido-Cl. Chlore. Chlorocyanamide.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + Cl } = (CAZ)3 { Cl - AZH2 } Melanine. Amido-Cl. Chlore. Chlorocyanamide.

NOTATION EN ÉQUIVALENTS. (CAZ)3 { AZH2 - AZH2 + Cl } = (CAZ)3 { Cl - AZH2 } Melanine. Amido-Cl. Chlore. Chlorocyanamide.

**SIROP D'ACIDE CYANHYDRIQUE.**  
Parties en poids.  
Acide cyanhydrique médicinal . . . . . 1  
Sirop de sucre . . . . . 175  
Mélangez exactement et conservez le produit dans un flacon bien bouché. On peut préparer ce sirop au moment du besoin en ajoutant 6 gouttes d'acide médicinal à 30 grammes de sirop simple.

**POTION CYANHYDRIQUE.**  
Gr. Gouttes.  
Acide cyanhydrique médicinal . . . . . 0,25 = 5  
Sirop simple . . . . . 0,32 = 6  
Eau . . . . . 100,00 = 1  
Mélangez.

**COLLYRE CYANHYDRIQUE.**  
Gr. Gouttes.  
Acide cyanhydrique médicinal . . . . . 1  
Eau distillée de belladone . . . . . 100  
Instillez quelques gouttes dans l'œil et recouvrez les paupières de compresses qui auront trempées dans le collyre et qu'on renouvellera toutes les demi-heures. Contre la phlogose accompagnée de biphébra et de biphéraspasmes.

**POTION CYANHYDRIQUE. (Magendie.)**  
Gr. Gouttes.  
Acide cyanhydrique médicinal . . . . . 5 à 10  
Eau de laurier . . . . . 1,000  
On peut porter la dose de l'acide à 20 grammes. En applications extérieures sur les cancrs ulcérés et en injections dans le cancer de l'utérus.

**CÉRAT HYDROCYANIQUE. (Riel.)**  
Gr. Gouttes.  
Acide cyanhydrique . . . . . 1 = 20  
Cérat blanc . . . . . 20 = 200  
Mélangez.  
20 Cyanure de potassium. On l'emploie dans les mêmes conditions que l'acide cyanhydrique. Il entre dans les préparations suivantes :

**POTION PECTORALE.**  
Gr. Gouttes.  
Cyanure de potassium sec . . . . . 0,95  
Eau distillée de laurier . . . . . 64,00  
Sirop de guimauve . . . . . 32,00  
Mélangez.

**SOLUTION CALMANTE.**  
Gr. Gouttes.  
Eau distillée . . . . . 10  
Dissolvez.  
Contre la migraine.

**SIROP DE CYANURE DE POTASSIUM.**  
Gr. Gouttes.  
Cyanure de potassium . . . . . 0,925  
Sirop de sucre . . . . . 32,000  
Eau . . . . . 0,200  
Dissolvez le cyanure dans l'eau et mêlez la solution au sirop par simple mélange à froid.  
30 Cyanure de zinc. C'est un corps blanc, insipide, insoluble dans l'eau et soluble dans l'ammoniaque, qu'on obtient par double décomposition, au moyen du cyanure de potassium et du sulfate de zinc, ou au moyen de l'acide cyanhydrique et de l'oxyde de zinc. On l'a conseillé à la dose de quelques centigrammes contre les vers. Il fait partie de la poudre antispasmodique de Heuning et de la pomade au cyanure de zinc.

**POUDRE ANTISPASMODIQUE DE HEUNING.**  
Gr. Gouttes.  
Cyanure de zinc . . . . . 0,925  
Magnésie calcinée . . . . . 0,200  
Cannelle . . . . . 0,150  
Mélangez.  
40 Bleu de Prusse. C'est un ferrocyanure ferrifère. On l'a conseillé à la dose de quelques centigrammes comme fébrifuge et anti-nevralgique. Il n'est pas vénéneux.  
50 Cyanure d'éthyle. C'est un liquide d'anne odore adhésive, qui bout à 97°. Il se dissout un peu dans l'eau, très-facilement dans l'alcool et l'éther. On l'emploie en médecine aux mêmes doses et pour les mêmes usages que l'acide cyanhydrique; il est peu usité.  
**POTION CONTRE LA TOUX CONVULSIVE.**  
Cyanure d'éthyle . . . . . de 3 à 6 gouttes  
Fotion gommeuse . . . . . n° 1  
Mélangez.  
60 Amandes amères. On retire de ces amandes, par distillation avec l'eau, une essence d'odeur suave qui renferme de l'acide cyanhydrique. Cette essence fait partie de plusieurs préparations pharmacologiques fort usitées.  
— BAU DISTILLÉ D'AMANDES AMÈRES.  
Amandes amères . . . . . 2,5  
Eau chaude froide . . . . . 2,5  
Distillez à la vapeur après vingt-quatre heures de macération, et retirez 2 parties d'eau distillée; 30 grammes de cette eau contiennent 36 milligrammes d'acide cyanhydrique pur et correspondent à 30 centigrammes d'acide cyanhydrique médicinal.  
**POMMADE D'ESSENCE D'AMANDES D'AMÈRES.**  
Gr. Gouttes.  
Essence d'amandes amères . . . . . 5  
Beurre de cacao . . . . . 5  
F. s. a. Dans les cas de glaucome et d'iritis pour combattre les douleurs névralgiques.

**MIXTURE AMYGDALIQUE. (Liebig et Welcher.)**  
Gr. Gouttes.  
Amandes douces . . . . . 8  
Eau . . . . . 1,000  
Amygdaline . . . . . 1  
Emulsionnez les amandes et dissolvez l'amygdaline dans l'émulsion; l'essence se précipite au moment de l'emploi et ne court pas le risque de s'altérer.

**CATAPLASME CALMANT D'AMANDES AMÈRES. (Réveil.)**  
Tourteau d'amandes amères pulvérisées . . . . . 2,5  
Faites, avec de l'eau tiède, un cataplasme que vous mettez entre deux linges fins et que vous appliquez sur le front contre la migraine.  
70 Laurier-cerise. On en retire une essence cyanhydrique dont l'étude pharmacologique doit être placée à côté de celle des cyanogènes.

**BAU DISTILLÉ DE LAURIER-CERISE.**  
Kilogr. Gouttes.  
Feuilles fraîches et incisées de laurier-cerise . . . . . 4  
Eau . . . . . 4  
Distillez à feu nu pour obtenir 2 kilogr. de produit.

**INFUSION DE LAURIER-CERISE DE CHIKTON.**  
Kilogr. Gouttes.  
Feuilles récentes de laurier-cerise . . . . . 120  
Eau . . . . . 1  
Faites infuser.  
En lotions contre le cancer des lèvres.

**CÉRAT DE LAURIER-CERISE.**  
Gr. Gouttes.  
Eau distillée de laurier-cerise . . . . . 3  
Huile d'amandes douces . . . . . 4  
Cire blanche . . . . . 1  
F. s. a.

**POMMADE DE JAMES.**  
Gr. Gouttes.  
Essence de laurier-cerise . . . . . 1  
Eau . . . . . 8  
Mélangez.

**LAURINE.**  
Poudre de tourteau d'amandes amères . . . . . aa . . . P. E.  
Cellulose . . . . . aa . . . P. E.  
Glycérine . . . . . aa . . . P. E.  
Eau de laurier-cerise . . . . . aa . . . P. E.  
En ajoutant au mélange précédent un cinquième de kaolin, on a la laurine kaolinée.

**XII. THÉRAPEUTIQUE DES CYANOGÈNES.**  
Malgré le grand nombre de préparations pharmaceutiques qui renferment du cyanogène ou ses dérivés, il y a peu de chose à dire sur la thérapeutique de ces corps; tout ce qu'on en sait se résume en quelques mots; l'acide cyanhydrique n'irrite pas le tube digestif, absorbé, il détermine une céphalalgie intense, des troubles de la vision, des vertiges; il amène la résolution des muscles, et à dose toxique, il produit des convulsions tétaniques suivies de mort. Il détermine, dans ce cas, la dyspnée et l'œdème. A faible dose, l'acide cyanhydrique ralentit la circulation et est diurétique. On s'emploie l'acide cyanhydrique et les cyanogènes en général contre le tétanos, l'épilepsie, l'hydrophobie, le cancer et la phthisie. Ils n'ont jamais réussi comme agents curatifs de ces maladies, mais ils sont très-efficaces contre les douleurs qui les accompagnent. Ils calment la toux.

**CYANOGÈNE adj. (si-a-no-ji-ne) — du gr. kuanoç, bleu; gund, femelle. Bot. Qui a les pistils bleus.**  
**CYANOÏDE adj. (si-a-no-i-de) — du gr. kuanoç, bleu; eidos, aspect. Bot. Qui ressemble au bleu.**  
**CYANOÏLE s. m. (si-a-no-i-le) — du gr. kuanoç, bleu; elatôn, huile. Chim. Corps qui se forme pendant la fermentation du tourteau restant de la fabrication d'huile d'amandes et autres, et que l'on retire par distillation; le cyanolide est un liquide huileux, d'odeur anisée, de celle de l'essence d'amandes amères, très-faible, d'un goût âcre, insoluble dans l'eau, brûlant avec une flamme propre.**

**CYANOLEUQUE adj. (si-a-no-leu-ke) — du gr. kuanoç, bleu; leukos, blanc. Hist. Nat. Qui est bleu et blanc.**  
**CYANOMÈLE adj. (si-a-no-mè-le) — du gr. kuanoç, bleu; melas, noir. Hist. Nat. Qui est bleu et noir.**  
**CYANOMÈTRE s. m. (si-a-no-mè-tre) — du gr. kuanoç, bleu; metron, mesure. Phys. Instrument propre à mesurer l'intensité de la couleur bleue de l'atmosphère.**

— Encycl. Cet instrument, dont l'idée est due à de Saussure, qui en publia la description dans le trente-huitième volume du *Journal des savants*, n'était dans le principe qu'un simple feuille de papier, sur lequel on dessinait un certain nombre de surfaces annulaires concentriques dont on teintait les différents espaces en bleu, depuis le bleu le plus clair jusqu'à un bleu très-foncé, voisin du noir. On trouvait ainsi facilement l'anneau coloré dont la nuance correspondait à la couleur du ciel que l'on observait, couleur qui, on le sait, est en rapport avec son degré de polarisation. De Saussure se servit souvent de cet instrument dans les observations qu'il fit dans les Alpes. Biot a construit un autre cyanomètre au moyen d'une lame de mica d'épaisseur con-

venable, qui, combinée dans ses mouvements avec le polariscope, permet d'obtenir la nuance cherchée. Arago en a imaginé un autre, par la simple addition d'une feuille de papier à un polarimètre. Ce dernier instrument, convenamment disposé, peut servir aussi de photomètre.

**CYANOPATHIE s. f. (si-a-no-pa-thi) — du gr. kuanoç, bleu; pathos, douleur, maladie. Pathol. Syn. de cyanose.**

**CYANOPATHIQUE adj. (si-a-no-pa-thi-ke) — rad. cyanopathi.** Pathol. Qui a rapport à la cyanopathie ou cyanose.

**CYANOPHYLYCTE adj. (si-a-no-phi-ly-cte) — du gr. kuanoç, bleu; phlyktaina, tumeur. Zool. Qui a des pustules de couleur bleue; Grenouille cyanophilycte.**

**CYANOPHOSPHORE s. m. (si-a-no-fo-sfo-re) — de cyanure et de phosphore.** Chim. Corps fulminant produit par l'action de 5 parties de phosphore sur 20 de cyanure de mercure.

**CYANOPHTHALME adj. (si-a-no-phi-thal-me) — du gr. kuanoç, bleu; ophthalmos, oeil. Zool. Qui a les yeux bleus.**

**CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-le) — du gr. kuanoç, bleu; phyllon, feuille. Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des melastomacées, qui croissent dans les montagnes de l'Amérique centrale; Le cyanophylle magnifique.**

**CYANOPODE s. m. (si-a-no-po-de) — du gr. kuanoç, bleu; podos, pied. Zool. Qui a les pattes bleues.**  
**CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke) — du gr. kuanoç, bleu, et de potassi.** Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

**CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de) — de cyané, et du gr. opis, aspect. Zool. Sous-genre de cyanées.**  
— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des veronicaïdes, comprenant 35 espèces, qui croissent dans l'Inde; On cultive en Europe la *CYANOPSIDE pubescens*. (C. Lemaire.)

**CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re) — du gr. kuanoç, bleu; pteron, aile. Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.**  
**CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-je) — du gr. kuanoç, bleu; pygè, croupion. Zool. Qui a le croupion bleu.**

**CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè) — du gr. kuanoç, bleu; pyrrhos, couleur de feu. Zool. Qui est bleu et couleur de feu.**  
**CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss) — du gr. kuanoç, bleu, et d'orchis.** Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

**CYANOSE s. f. (si-a-no-zè) — du gr. kuanoç, bleu. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau.** Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui se contracte alternativement, les pulsations du cœur sont irrégulières; le pouls presque insensible; la peau est livide, elle se couvre d'une sueur froide; les urines et les matières fécales s'échappent involontairement; enfin la syncope et la lividité peuvent survenir et durer plusieurs heures. Les accès se produisent quelquefois d'une manière périodique. Le diagnostic de la cyanose est assez facile, on ne confond pas cette affection avec l'ictère noir, la coloration par le nitrate d'argent, celle du choléra, les taches bleues scorbutiques, etc., états pathologiques avec lesquels la maladie qui nous occupe n'a que de ressemblance.

Le pronostic est grave, surtout quand le sujet affecté est un enfant, et que la cyanose est déterminée par un vice originel de conformation. Nous avons dit que c'était ce qui avait lieu dans la grande majorité des cas. Rarement l'existence de ces jeunes malades s'est prolongée plusieurs années.

Les émissions sanguines, les antispasmodiques sont conseillés dans le traitement de la cyanose, qui malheureusement est toujours au-dessus des ressources de l'art. Ces agents thérapeutiques ne sont utiles que pour calmer les douleurs et diminuer l'intensité des paroxysmes.  
— Miner. Le cyanose est un minéral d'un beau bleu céleste, à cassure conchoïde et brillante. Elle est translucide quand elle est pure, mais elle se couvre à l'air d'un enduit farineux. Soluble dans l'eau, qu'elle colore en bleu, elle donne de l'eau par la calcination, en laissant un résidu d'un blanc bleuâtre. Sa composition atomique répond à la formule CuSO<sub>4</sub> + 5aq. En poids, elle contient, sur 100 parties, 32 d'acide sulfurique, 32 d'oxyde de cuivre et 36 d'eau. Cette substance provient de la décomposition des sulfures de cuivre. Dissoute et entraînée par les eaux thermales, elle est déposée par les eaux qui traversent ces minerais, elle se trouve et là dans les galeries de mines, en formant des concrétions ou des masses fibreuses, quelquefois même des cristaux. Elle cristallise dans le système clinorhombé, en tables surtout à Chessy et à Saint-Bel, dans le département du Rhône; à Gozlar, dans le Hanovre; à Oravitz et à Schemnitz, en Hongrie.

non-occlusion du trou de Botai est assez fréquente; sa largeur varie alors de 0,025 à 0,052. Genre de plantes grimpantes, de la famille des légumineuses, tribu des phaséolées, commentaires permettent le mélange des deux sangs.  
30 Cyanose due à des productions de voies accidentelles. La plus fréquente de celles qui paraissent donner lieu à la cyanose est la perforation de la cloison interventriculaire. M. Cruveilhier en rapporte un remarquable exemple dans son *Traité d'anatomie pathologique*. D'autres lésions coïncident avec celles que nous venons de signaler; tels sont les rétrécissements des orifices et l'altération des valvules; enfin la membrane formant la cloison de la face interne a été vue criblée de petites ouvertures.

Les statistiques de MM. Bouillaud et Gintzac semblent démontrer l'extrême fréquence des maladies de l'artère pulmonaire, soit qu'on les compare à celles de la valvule tricuspide, soit qu'on les rapproche de celles qui siègent à côté du cœur. Ces lésions produisent dans l'artère pulmonaire un rétrécissement formé tantôt par l'induration fibreuse ou l'ossification des valvules libres, tantôt par une espèce de diaphragme percé à son centre d'un trou de la largeur d'une lentille. La coloration anormale de la peau est le premier et le plus constant de tous les symptômes de la cyanose; elle occupe surtout les lèvres, les narines, les paupières et les extrémités de la main et du pied. Tantôt violette, noirâtre, livide, tantôt bleue ou rougeâtre, la coloration devient plus foncée à la suite de la toux, de la marche, par l'impression du froid ou de la chaleur; elle disparaît en grande partie quand, par un repos prolongé, les organes de la respiration et de la circulation sont rentrés dans leur calme habituel. Le visage est gonflé, surtout après un exercice fatigant; les yeux sont proéminents, et la conjonctive est injectée de sang noirâtre. L'action musculaire est faible; les malades recherchent le repos; leur corps est sensible au refroidissement, et on a vu la température de la paume de la main descendre à 35 degrés centigrades. La percussion du cœur donne de la matité, et l'auscultation cette région fait entendre un bruit de soufflé très-prononcé; par l'application de la main, on constate le frémissement cataire. Le pouls est petit, faible, irrégulier, et ses battements s'éteignent de 80 à 120.

Un symptôme que l'on a considéré comme indiquant d'une manière sûre la communication de la cavité droite et de la cavité gauche du cœur est une suffocation revenant par accès et se produisant sous l'influence de la moindre cause. Ces paroxysmes débütent par une dyspnée et une oppression assez fortes, qui augmentent au point de faire pousser des cris au malade et de donner lieu à une suffocation mortelle. Durant ces accès, tous les muscles thoraciques se contractent convulsivement, les pulsations du cœur sont irrégulières; le pouls presque insensible; la peau est livide, elle se couvre d'une sueur froide; les urines et les matières fécales s'échappent involontairement; enfin la syncope et la lividité peuvent survenir et durer plusieurs heures. Les accès se produisent quelquefois d'une manière périodique. Le diagnostic de la cyanose est assez facile, on ne confond pas cette affection avec l'ictère noir, la coloration par le nitrate d'argent, celle du choléra, les taches bleues scorbutiques, etc., états pathologiques avec lesquels la maladie qui nous occupe n'a que de ressemblance.

**CYANURATE s. m. (si-a-nu-ra-te) — de cyanure et d'urate.** Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide cyanurique avec une base.

**CYANURE s. m. (si-a-nu-re) — du gr. kuanoç, bleu. Chim. Combinaison du cyanogène avec un corps simple: Cyanure de fer, de potassium.**  
— Ornith. Genre de grimpeurs détaché du genre pip.

**CYANURÉ, EE adj. (si-a-nu-ré) — rad. cyanur.** Chim. Qui est à l'état de cyanure.

**CYANURINE s. f. (si-a-nu-ri-ne) — du gr. kuanoç, bleu, et d'urine.** Chim. Substance azotée qui colore quelquefois les urines en bleu.

**CYANURIQUE adj. (si-a-nu-ri-que) — de cyanure et d'urique.** Chim. Se dit d'un corps formé par la distillation de l'acide urique. On dit aussi **CYANURIQUE**.

**CYANUS s. m. (si-a-nu-s) — du gr. kuanoç, bleu.** Bot. Section du genre centauree, qui a pour type l'espèce vulgairement appelée BLEUET ou BARBEAU.

**CYANLIQUE adj. (si-a-ni-li-que) — de cyanure, et du gr. ike, matière.** Chim. Se dit d'un acide voisin de l'acide cyanurique, que l'on obtient par l'action de l'acide nitrique concentré chaud sur le mellane, dissous dans l'acide sulfurique et précipité par l'eau, et qui donne de l'acide cyanurique par ébullition.

**CYAR s. m. (si-ar) — du gr. kuar, iron d'argent.** Hist. Nat. Nom d'un genre de poissons.

**CYATHANTHÈRE s. f. (si-a-tan-tè-re) — du gr. kuathos, coupe, et d'anthère.** Bot. Syn. de CRÉMANON.

**CYATHÈ s. m. (si-ate) — du gr. kuathos, coupe.** Antiq. Sorte de gobelet à anses dont on se servait pour puiser le vin dans le cratère et le verser dans les coupes.  
— Métrol. anc. Mesure de capacité usitée chez les Athéniens pour les liquides, et valant la 864<sup>e</sup> partie du métrètre, la 72<sup>e</sup> du chom, la 120<sup>e</sup> du xeste et la 6<sup>e</sup> du cotyle, en centilitres 4,6. Mesure de capacité usitée chez les Romains pour les liquides et les matières sèches, valant la 576<sup>e</sup> partie de l'ampore, en centilitres 4,58.  
— Bot. Syn. de NIDULAIRE, genre de champignons.

**CYATHÉACÉ, EE adj. (si-a-té-a-sé).** Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux cyathées. On dit aussi **CYATHIFORME**.  
— s. f. pl. Tribu de plantes cryptogames, de la famille des fougères, ayant pour type le genre cyathée: La plupart des **CYATHÉACÉS** sont des fougères arborescentes. (Ad. Brongniart.)  
**CYATHÉE s. f. (si-athé) — du gr. kuathos, coupe.** Bot. Genre de fougères arborescentes, comprenant environ treize espèces, qui croissent dans les régions tropicales du globe: Les **CYATHÉES** habitent les lieux humides. (F. V. Foy.) La **CYATHÉE médullaire** de la Nouvelle-Zélande contient une moelle comestible. (F. Hoeff.)

**CYANOSPERME s. m. (si-a-no-spèr-me) — du gr. kuanoç, bleu; sperma, graine.** Bot. Genre de plantes grimpantes, de la famille des légumineuses, tribu des phaséolées, commentaires permettent le mélange des deux sangs.  
30 Cyanose due à des productions de voies accidentelles. La plus fréquente de celles qui paraissent donner lieu à la cyanose est la perforation de la cloison interventriculaire. M. Cruveilhier en rapporte un remarquable exemple dans son *Traité d'anatomie pathologique*. D'autres lésions coïncident avec celles que nous venons de signaler; tels sont les rétrécissements des orifices et l'altération des valvules; enfin la membrane formant la cloison de la face interne a été vue criblée de petites ouvertures.

Les statistiques de MM. Bouillaud et Gintzac semblent démontrer l'extrême fréquence des maladies de l'artère pulmonaire, soit qu'on les compare à celles de la valvule tricuspide, soit qu'on les rapproche de celles qui siègent à côté du cœur. Ces lésions produisent dans l'artère pulmonaire un rétrécissement formé tantôt par l'induration fibreuse ou l'ossification des valvules libres, tantôt par une espèce de diaphragme percé à son centre d'un trou de la largeur d'une lentille. La coloration anormale de la peau est le premier et le plus constant de tous les symptômes de la cyanose; elle occupe surtout les lèvres, les narines, les paupières et les extrémités de la main et du pied. Tantôt violette, noirâtre, livide, tantôt bleue ou rougeâtre, la coloration devient plus foncée à la suite de la toux, de la marche, par l'impression du froid ou de la chaleur; elle disparaît en grande partie quand, par un repos prolongé, les organes de la respiration et de la circulation sont rentrés dans leur calme habituel. Le visage est gonflé, surtout après un exercice fatigant; les yeux sont proéminents, et la conjonctive est injectée de sang noirâtre. L'action musculaire est faible; les malades recherchent le repos; leur corps est sensible au refroidissement, et on a vu la température de la paume de la main descendre à 35 degrés centigrades. La percussion du cœur donne de la matité, et l'auscultation cette région fait entendre un bruit de soufflé très-prononcé; par l'application de la main, on constate le frémissement cataire. Le pouls est petit, faible, irrégulier, et ses battements s'éteignent de 80 à 120.

Un symptôme que l'on a considéré comme indiquant d'une manière sûre la communication de la cavité droite et de la cavité gauche du cœur est une suffocation revenant par accès et se produisant sous l'influence de la moindre cause. Ces paroxysmes débütent par une dyspnée et une oppression assez fortes, qui augmentent au point de faire pousser des cris au malade et de donner lieu à une suffocation mortelle. Durant ces accès, tous les muscles thoraciques se contractent convulsivement, les pulsations du cœur sont irrégulières; le pouls presque insensible; la peau est livide, elle se couvre d'une sueur froide; les urines et les matières fécales s'échappent involontairement; enfin la syncope et la lividité peuvent survenir et durer plusieurs heures. Les accès se produisent quelquefois d'une manière périodique. Le diagnostic de la cyanose est assez facile, on ne confond pas cette affection avec l'ictère noir, la coloration par le nitrate d'argent, celle du choléra, les taches bleues scorbutiques, etc., états pathologiques avec lesquels la maladie qui nous occupe n'a que de ressemblance.

**CYANURATE s. m. (si-a-nu-ra-te) — de cyanure et d'urate.** Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide cyanurique avec une base.

**CYANURE s. m. (si-a-nu-re) — du gr. kuanoç, bleu. Chim. Combinaison du cyanogène avec un corps simple: Cyanure de fer, de potassium.**  
— Ornith. Genre de grimpeurs détaché du genre pip.

**CYANURÉ, EE adj. (si-a-nu-ré) — rad. cyanur.** Chim. Qui est à l'état de cyanure.

**CYANURINE s. f. (si-a-nu-ri-ne) — du gr. kuanoç, bleu, et d'urine.** Chim. Substance azotée qui colore quelquefois les urines en bleu.

**CYANURIQUE adj. (si-a-nu-ri-que) — de cyanure et d'urique.** Chim. Se dit d'un corps formé par la distillation de l'acide urique. On dit aussi **CYANURIQUE**.

**CYANUS s. m. (si-a-nu-s) — du gr. kuanoç, bleu.** Bot. Section du genre centauree, qui a pour type l'espèce vulgairement appelée BLEUET ou BARBEAU.

**CYANLIQUE adj. (si-a-ni-li-que) — de cyanure, et du gr. ike, matière.** Chim. Se dit d'un acide voisin de l'acide cyanurique, que l'on obtient par l'action de l'acide nitrique concentré chaud sur le mellane, dissous dans l'acide sulfurique et précipité par l'eau, et qui donne de l'acide cyanurique par ébullition.

**CYAR s. m. (si-ar) — du gr. kuar, iron d'argent.** Hist. Nat. Nom d'un genre de poissons.

**CYATHANTHÈRE s. f. (si-a-tan-tè-re) — du gr. kuathos, coupe, et d'anthère.** Bot. Syn. de CRÉMANON.

**CYATHÈ s. m. (si-ate) — du gr. kuathos, coupe.** Antiq. Sorte de gobelet à anses dont on se servait pour puiser le vin dans le cratère et le verser dans les coupes.  
— Métrol. anc. Mesure de capacité usitée chez les Athéniens pour les liquides, et valant la 864<sup>e</sup> partie du métrètre, la 72<sup>e</sup> du chom, la 120<sup>e</sup> du xeste et la 6<sup>e</sup> du cotyle, en centilitres 4,6. Mesure de capacité usitée chez les Romains pour les liquides et les matières sèches, valant la 576<sup>e</sup> partie de l'ampore, en centilitres 4,58.  
— Bot. Syn. de NIDULAIRE, genre de champignons.

**CYATHÉACÉ, EE adj. (si-a-té-a-sé).** Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux cyathées. On dit aussi **CYATHIFORME**.  
— s. f. pl. Tribu de plantes cryptogames, de la famille des fougères, ayant pour type le genre cyathée: La plupart des **CYATHÉACÉS** sont des fougères arborescentes. (Ad. Brongniart.)  
**CYATHÉE s. f. (si-athé) — du gr. kuathos, coupe.** Bot. Genre de fougères arborescentes, comprenant environ treize espèces, qui croissent dans les régions tropicales du globe: Les **CYATHÉES** habitent les lieux humides. (F. V. Foy.) La **CYATHÉE médullaire** de la Nouvelle-Zélande contient une moelle comestible. (F. Hoeff.)

atteint 15 mètres de hauteur, et la **cyathée médullaire** (*Cyathae medullaris*), qui habite la Nouvelle-Zélande. Ces deux espèces et quelques autres ont une moelle féculente et alimentaire, analogue au sagou.  
**CYATHÈLE s. f. (si-a-tè-le) — dimin. du gr. kuathos, coupe.** Bot. Syn. de CYANOCTONE.

**CYATHIS s. f. (si-a-ti) — du gr. kuathos, coupe.** Bot. Syn. de NIDULAIRE, genre de champignons.

**CYATHIFORME adj. (si-a-ti-for-me) — du gr. kuathos, coupe, et de forme.** Bot. Qui a la forme d'une coupe; s'applique aux corolles, aux glandes, à certains champignons et lichens, etc.

**CYATHINE s. f. (si-a-ti-ne) — dimin. du gr. kuathos, coupe.** Bot. Syn. de CYANOSIDE.

**CYATHOCLINE s. f. (si-a-to-ki-ne) — du gr. kuathos, coupe; klind, lit, réceptacle.** Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant deux espèces, qui croissent dans l'Inde.

**CYATHOCOME s. f. (si-a-to-ko-me) — du gr. kuathos, coupe; komè, chevelure.** Bot. Genre de plantes, de la famille des cyperacées, comprenant deux espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

**CYATHOCRINE s. m. (si-a-to-kri-ne) — du gr. kuathos, coupe; krynôn, lis.** Zool. Genre d'encrines fossiles des terrains houillers, qui habitent l'Occident, et qui est insoluble dans l'eau, le alcohol et l'éther, mais soluble dans les alcalis étendus, qu'il colore en rouge intense.

**CYATHODE s. f. (si-a-to-de) — du gr. kuathos, coupe; eidos, aspect.** Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des épicarpiées, tribu des stylphéliées, comprenant une douzaine d'espèces, qui habitent l'Occident.

**CYATHODE s. f. (si-a-to-de) — du gr. kuathos, coupe; odous, dent.** Bot. Genre de plantes cryptogames, de la famille des hépatiques, renfermant une seule espèce, qui croît dans l'île de Cuba.

**CYATHOGLOTTIDE s. f. (si-a-to-glo-ti-de) — du gr. kuathos, coupe; glottis, languette.** Bot. Genre de plantes épiphytes, de la famille des orchidées, tribu des aréthusses, comprenant deux espèces, qui croissent sur le tronc des arbres, dans les régions montagneuses du Pérou.

**CYATHOIDE s. m. (si-a-to-i-de) — du gr. kuathos, coupe; eidos, aspect.** Bot. Syn. de NIDULAIRE, genre de champignons.

**CYATHOPHORE adj. (si-a-to-fo-re) — du gr. kuathos, cyathée; phoros, porteur.** Hist. Nat. Muni d'excavations en forme de cyathes.

— s. m. Bot. Genre de plantes cryptogames, de la famille des mousses, renfermant une seule espèce, qui croît en Australie.

**CYATHOSTYLE s. m. (si-a-to-sti-le) — du gr. kuathos, coupe; stulos, style.** Bot. Syn. de WITBERGHE.

**CYATHUS s. f. (si-a-tu-le) — dimin. du gr. kuathos, coupe.** Bot. Syn. de PUPILLIE.

**CYANOSPERME s. m. (si-a-no-spèr-me) — du gr. kuanoç, bleu; sperma, graine.** Bot. Genre de plantes grimpantes, de la famille des légumineuses, tribu des phaséolées, commentaires permettent le mélange des deux sangs.  
30 Cyanose due à des productions de voies accidentelles. La plus fréquente de celles qui paraissent donner lieu à la cyanose est la perforation de la cloison interventriculaire. M. Cruveilhier en rapporte un remarquable exemple dans son *Traité d'anatomie pathologique*. D'autres lésions coïncident avec celles que nous venons de signaler; tels sont les rétrécissements des orifices et l'altération des valvules; enfin la membrane formant la cloison de la face interne a été vue criblée de petites ouvertures.